

A.P.L. NANTES

Bureau national : 22 rue Dussoubs - 75 - Paris 2° -

Supplément régional au Bulletin quotidien de
l'AGENCE DE PRESSE "LIBERATION". Imp. spé.

Directeur de publication : M. CLAVEL

NUMERO ZERO - 15 MAI 1972 -

S O M M A I R E :

=====
Pourquoi faire un bulletin local de l'AGENCE DE PRESSE
"LIBERATION" ? Réunion de critique du numéro zéro le
samedi 20 mai p. 2

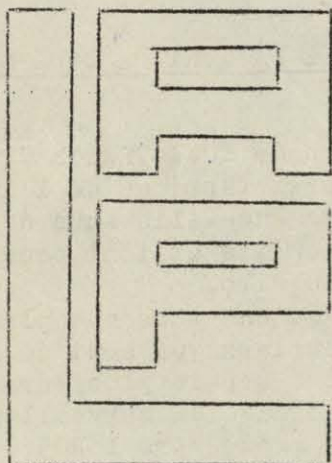
St-NAZAIRE : A propos de la mort de deux ouvriers à
l'usine SOJA-FRANCE p. 2

NANTES : Communiqué des OBJECTEURS DE CONSCIENCE à
propos du procès de 6 objecteurs le 8 mai p. 3

TREILLIERES : action des producteurs de lait le 4 mai P. 4

NANTES : actions du Comité de Lutte des BATIGNOLLES
en soutien aux grévistes du JOINT FRANCAIS p. 6

NANTES - le RANZAY : les locataires refusent de payer
l'augmentation de loyer et des charges p. 7



AGENCE DE PRESSE "LIBERATION"

Les informations régionales sont reçues
à LIBRAIRIE 71 - 29 rue Jean Jaurès -
Nantes.

Pour les informations extrêmement urgentes,
téléphoner en plus enPCV à :
236.66.76 et 508.01.87 à Paris (le jour)
ou : 325.53.08 (la nuit entre 20h et 9h30)

LE BULLETIN APL-NANTES SERA
DIFFUSE PAR ABONNEMENTS

Pourquoi faire un bulletin local de l'Agence de Presse Libération ?

Vous connaissez sans doute l'Agence de Presse Libération (APL) dirigée par Maurice Clavel. Avec son bulletin QOTIDIEN, elle a ouvert une brèche dans la muraille de l'information bourgeoise. Le succès de l'APL nous a encouragés à entreprendre le même genre de travail à une autre échelle : donner les informations que la presse ne donne pas, informations sur des faits même minuscules et de peu d'importance sur le plan national, le seul critère étant leur caractère de REVELATION sur la vie.

Comme l'APL dont il dépendra, notre bulletin devra être indépendant.

- Indépendant sur le plan financier. Pour vivre, elle comptera sur ses propres forces, c'est-à-dire sur les forces de ses sympathisants.

- Indépendant sur le plan politique. Ce n'est pas l'organe par le quel une organisation explique sa ligne politique.

Indépendant mais pas neutre. L'APL est une organisation de lutte sur le front de l'information. Son objectif est que l'actualité soit racontée par ceux qui la vivent. L'APL est alors un moyen irremplaçable, car une bonne partie de cette actualité n'intéresse même pas la presse bourgeoise.

Vous avez entre les mains un numéro d'essai ; ses imperfections techniques sont grandes. Mais si l'objectif vous paraît intéressant, si vous voulez de plus amples précisions, si vous avez des propositions à faire, vous êtes invités à la réunion de critique Samedi 20 Mai à 15H à la Fraternité Protestante, 5 rue Amiral Duchaffault, près de la place Mellinet.

Envoyez vos informations et demandez les renseignements à LIBRAIRIE 71, 29 rue Jean Jaurès à Nantes, près du palais de Justice. (pour informations très urgentes : téléphoner en PCV à 236 66 76

508 01 87 (Paris)

la nuit de 20H30 à 9H30 : 325 53 08.

St Nazaire (extrait APL 20 avril) A PROPOS DE LA MORT DE DEUX OUVRIERS A L'USINE SOJA-FRANCE.

Le 13 avril dernier, deux ouvriers de SOJA-FRANCE (usine ultra-moderne qui emploie 70 ouvriers et fabrique de l'huile de soja et des aliments de bétail) sont morts ensevelis sous des milliers de tonnes de graines de soja alors qu'ils étaient occupés à débarrasser la trappe au fond de la trémie du silo.

Le règlement de sécurité prévoit qu'une personne placée en haut du silo surveille constamment les ouvriers qui sont au fond et cela pendant toute la durée de l'opération. Depuis plusieurs mois ce point du règlement n'est pas respecté. En guise de surveillance, le responsable de cette opération a fait une ronde vers 18H05 et n'a rien remarqué. Pour cause : les deux ouvriers étaient déjà ensevelis. Il a fallu pour donner l'alerte que la femme d'un des ouvriers

.../...

téléphone à l'usine le lendemain matin, 14 avril, inquiète de la disparition de son mari. Quant au harnais de sécurité, il n'aurait pu en aucune façon empêcher les ouvriers d'être écrasés sous l'avalanche des graines.

Contrairement à ce qui a pu être cru, ce ne sont pas les graines qui ont été acheminées par erreur dans le silo où travaillaient les deux ouvriers, mais des graines qui s'y trouvaient déjà accumulées contre les parois. En les faisant travailler dans ces conditions, on devait savoir qu'on les mettait à la merci d'un éboulement.

La police est allée voir les parents des victimes, Mmes BAUCHEREL et BAUBRY pour leur dire qu'ils étaient morts après leur travail afin de les dissuader de porter plainte contre la direction de SOJA-FRANCE.

Pour les ouvriers il est clair que cet accident ne doit pas grand chose à la fatalité et que c'est la recherche d'un rendement toujours plus grand qui tue.

COMMUNIQUE DES OBJECTEURS DE CONSCIENCE (Service Civil International et Comité de Soutien aux Objecteurs de conscience SCOC)

57 rue des Hauts Pavés - 44 - NANTES)

PROCES DE 6 OBJECTEURS DE CONSCIENCE ET SYMPATHISANTS

NANTES , Lundi 8 Mai :

13h 30 : Départ du Restaurant Universitaire Ricordeau de la marche d'accompagnement des inculpés - environ 30 personnes, certaines munies de chasubles expliquant la raison de cette manifestation. Distribution de tracts durant la marche qui se fait sans incidents.

14h : Arrivée de la marche devant le palais de justice. Environ 100 personnes. Les inculpés entrent ; les accompagnateurs s'assoient sur les trottoirs. La police qui barrait l'entrée du tribunal en laisse rentrer par deux fois. Les inculpés doivent se démunir des boutons d'or qu'ils portaient à la boutonnière : "C'est pas un jardin des plantes, ici !". Devant le palais de justice, le "sit-in" s'anime : chansons, guitare, tam-tam, distribution de tracts...

14h 10 : "Appel" des inculpés.

Audience des témoins de la défense : Un professeur de l'UER de droit de Nantes et le pasteur René CROSE.
Réquisitoire de l'accusation : sautant sur l'occasion donnée par le professeur de l'UER qui a évoqué l'anniversaire de la fin de la guerre 39 - 45, l'accusation essaye de "toucher les coeurs" des inculpés, rappelant le monstre qu'était l'idéologie nazie et l'espoir que représentait l'armée pour les populations civiles et les prisonniers ainsi que pour les juifs... "et particulièrement une petite fille qui depuis a écrit un livre... sans oublier les effets qui auraient pu être désastreux de la propagande antimilitariste entre les deux guerres..."

Plaidoirie de la défense: Maître DURANT et maître LE MAPPIAN . Voir les textes "réponse collective des inculpés et "Problèmes de la loi sur l'objection de conscience" de J. ELLUL, historien juriste de la faculté de Bordeaux , l'essentiel des arguments de la défense s'y trouve. Verdict: le 29 Mai

ACTION LAIT A TREILLIERES

Jeudi 4 Mai, vers 10 heures, cinq camions laitiers étaient stoppés par des producteurs de lait à Treillieres, dont deux de la COLARENA (coopérative laitière de la région nantaise) et trois de la société ATLA-LAIT regroupant sept laiteries industrielles de la région.

Cette action décidée par le centre cantonal des jeunes agriculteurs de la Chappelle-s/Erdre et menée par les producteurs de la base, avait pour but d'obliger les laiteries à payer le lait à son prix de revient. Ce prix est de 67,73 centimes en comptant avec un salaire au SMIC, à partir d'une étude faite pour le C R J A. L'action voulait aussi dénoncée la politique de division entre les travailleurs, créée par le pouvoir politique actuel afin de mieux exploiter les travailleurs que nous sommes (paysans et ouvriers). Après l'arrêt des camions, nous avons demandé au Président de la COLARENA et au directeur d'ATLA LAIT, de venir discuter et connaître nos revendications sur le terrain.

Ces revendications sont les suivantes :

1) - pendant que le lait de consommation passait au 3 avril 72 à 1 fr. le litre (9 cts d'augmentation), pourquoi la coopérative nous payait-elle le lait de Mars 4,5 centimes de moins que le mois précédent, soit 60 centimes au lieu de 64,5 centimes; donc, d'une part on augmente l'indice du prix à la consommation et d'autre part on diminue le revenu de l'agriculteur.

Est-ce cela le résultat des décisions de Bruxelles dont la presse (du pouvoir) a tant parlé au début avril ?

Les 9 cent. à la consommation sont réels mais les 8% d'augmentation à la production se concrétisent par 4,5 cent. de baisse. Or les charges d'exploitation augmentent en 71 de 12 % d'où l'augmentation du prix de revient au litre. Que nous reste-t-il à faire lorsque nous produisons ainsi au-dessous du prix de revient ? A soustraire la différence sur le revenu plus que faible pour faire vivre la famille. Et pour ceux qui ne peuvent plus rien soustraire, pour faire face aux investissements que demande la production qu'arrive-t-il ? La saisie judiciaire par l'intermédiaire du Crédit Agricole "mutuelle". C'est le cas actuellement à Savenay pour un paysan. La sélectivité s'opère ainsi d'elle-même.

Contre cela nous demandons et exigeons 67,73 cent. à 34 g. + le rattrapage du mois de Mars.

2 - Que le lait ne soit plus bradé -en vendée 66 et 67 cent. le litre - en L.A. la même laiterie paie 64,5 dans le Sud du département et 59 dans le Nord (différence due à la concurrence face aux laiteries de la Vendée).

Pourquoi toujours ce marché libéral ? Le lait est le même partout, mais le prix lui, est fonction des miettes laissées par les industries agro-alimentaires qui font la loi sur le marché ; leur calcul est facile :

- 1 - le prix de vente du produit fini
- 2 - le coût de transformation et commercialisation
- 3 - la marge bénéficiaire pour "bien se porter".
- 4 - le reste au producteur, c'est-à-dire les miettes.

Le 4 Mai, arrivait vers 12 heures le président de la COLARENA

Nous lui avons demandé après un débat où participait un bon nombre et portant sur les points expliqués plus haut :

a) de payer le lait à son prix de revient + le rattrapage pour le mois de Mars.

b) de faire une information objective sur nos vrais problèmes en mettant des panneaux affiches, sur tous les véhicules de la coopérative, expliquant les prix pratiqués actuellement à la production - à la consommation - et les promesses de Bruxelles.

Nous avons obtenu : qu'il proposerait les deux points au conseil d'administration ; en voyant le peu promis nous décidons d'assister au prochain conseil d'administration.

Le 5 Mai vers 12 heures, donc plus de 24 heures après l'arrestation des camions arrivait Gerber, directeur d'ATLA LAIT. Pendant ces 24 heures les discussions allaient bon train puisqu'il n'y eut aucune relâche de permanence, la nuit les équipes se sont relayées pour la garde des véhicules. Plusieurs fois des votes à main levée eurent lieu pour décider de continuer l'action. La participation fut donc bonne et vraie. Si au départ nous étions une trentaine lorsque Gerber arriva, le lendemain ce fut un groupe de 250 à 300 personnes qu'il eut à affronter.

Les deux points présentés au président de la COLARENA le furent également à Gerber (c'est lui qui paie 64,5 cent. au Sud du département et 59 dans le Nord). Sur ce point il décida de rattrapper la différence par un complément de prix à la fin de l'année. Pour les deux autres questions il ne promit rien.

- A - prix de revient, pas question
- B - panneau d'information encore moins (il est vrai qu'entre les chiffres des questions se posent).

Donc non satisfaits dans nos revendications nous décidons quand même de libérer les camions (ceci à l'unanimité) pour le ramassage du lait, puisque le stockage et la consommation de ce produit duit sont assez difficiles. Mais nous décidons de continuer l'action jusqu'au bout ceci par des moyens à discuter et à mettre au point par les producteurs de la base.

La première sera d'aller le jour où le prix du lait d'avril sera fixée -

L'ACTION CONTINUE SOYONS PRETS

Un participant.

COLLECTE EN FAVEUR DU JOINT FRANÇAIS

Nantes 27 Avril (A.P.L.)

Jeudi 27, aux Ateliers Chantiers de Bretagne, une collecte de soutien aux grévistes du JOINT FRANÇAIS a été organisée par le comité de lutte des Batignolles. Malgré l'intervention des délégués C.G.T. et C.F.D.T. qui y étaient opposés la collecte a rapporté 180 frs.

Meeting en faveur du JOINT FRANÇAIS devant les établissements J. PARIS Nantes. (A P L 2 Mai) :

En soutien aux grévistes du JOINT FRANÇAIS, pour fêter le premier mai et discuter avec les ouvriers des Etabts J. PARIS des grèves anti-hiérarchiques et des problèmes qui se posent à la classe ouvrière, le comité de lutte des Batignolles organisait un meeting à la sortie des Etbts PARIS. Il y est venu avec des banderoles reprenant les deux mots d'ordre "soutien au JOINT FRANÇAIS" et "PARIS - JOINT FRANÇAIS, même combat", et un mannequin pendu à une potence sur lequel était inscrit "syndicat autonome = flies du patron".

Dans son intervention, le comité de lutte des Batignolles rappelait les grèves longues des Batignolles et de Paris et la détermination des grévistes du JOINT FRANÇAIS, qui refusent de brader leurs 70 centimes.

NANTES - APL - 11 mai MANIFESTATION AU CREDIT AGRICOLE MUTUEL

RUE LAMORICIERE A NANTES

Le mardi 9 mai, à 11 h., une délégation d'une trentaine d'agriculteurs a demandé au président et à 3 membres du Bureau de la Caisse Régionale du Crédit Agricole des explications à la suite d'une saisie judiciaire demandée par le CREDIT AGRICOLE et la Coopérative Agricole d'Ancenis (C.A.N.A.) chez un paysan de Savenay.

"...A Savenay, le 5 décembre dernier, devait avoir lieu une vente aux enchères des animaux d'un exploitant en difficultés financières. Cette vente était par la Caisse Régionale du CREDIT AGRICOLE, l'exploitant en question ne pouvant faire face au remboursement de ses emprunts.".....
.. "Lors de la vente, deux groupes se trouvèrent face à face : d'une part les rapaces, et d'autre part, les agriculteurs venus pour éviter la braderie des animaux. Premier résultat: l'huissier annulait la vente judiciaire. Dans les jours qui suivirent, les animaux ont été vendus à l'amiable sous la surveillance d'une commission d'agriculteurs mandatés pour assurer un contrôle vigilant sur les ventes. On peut chiffrer le gain de cette nouvelle procédure à environ 10 000 francs. Après 5 mois de silence, l'un des participants est inculpé pour entrave à la liberté des enchères. Pourtant la vente amiable a donné de meilleurs résultats que la vente judiciaire..."

Une délégation de 3 paysans est reçue puis, ne les voyant pas revenir, les autres paysans les rejoignent dans la salle du conseil. Leurs questions n'ont pas reçu de réponse, puisque les membres du Bureau se sont retranchés derrière les décisions du Conseil d'Administration. Ils demandaient en particulier :

- l'arrêt de la saisie chez le paysan;
- le remboursement des 5 000 F. retirés sur le compte du paysan et donnés à l'huissier, alors que celui-ci n'avait pas assuré la vente.
- l'intervention du CREDIT AGRICOLE pour dénoncer publiquement l'inculpation du paysan;

Des tracts ont été distribués à tout le personnel. A la sortie à 12 h 30, un car et 2 voitures de police étaient à la porte, appelés par le directeur du crédit agricole.

APL NANTES - 13 mai - CITE DU RANZAY-RENAUDIÈRE : LES LOCATAIRES REFUSENT DE PAYER L'AUGMENTATION DES CHARGES ET DU LOYER

La cité RANZAY-RENAUDIÈRE construite par la SOCIÉTÉ ANONYME NANTAISE D'H.L.M. (à but non lucratif) (!!) située juste derrière l'usine des BATIGNOLLES, loge une partie des ouvriers de cette usine ainsi que des familles d'ouvriers d'autres usines qui versent le 1% de leurs salaires soit au C.I.L. soit directement à la SOCIÉTÉ NANTAISE.

Beaucoup de familles ainsi que des personnes âgées y habitant ont été auparavant expulsées des cités BARATE et HALVEQUE (maisonnettes en bois entourées de jardins) que la SOCIÉTÉ NANTAISE a rasées pour construire d'autres immeubles. Certains de ces gens ont passé presque toute leur vie au milieu des jardins dans un quartier où tous se connaissent et vivaient avec les mêmes problèmes puisqu'ils travaillaient tous aux BATIGNOLLES. Depuis qu'ils sont au RANZAY, leurs loyers ont quadruplé, les anciens n'ont plus de jardin pour se donner de l'exercice et l'occupation nécessaires sur le plan tant physique que moral.

Au début de l'année, la SOCIÉTÉ NANTAISE envoie une note à chaque locataire l'informant d'une "révision" des loyers de 5%, des charges de 35%, et du chauffage de 50%. La colère est grande et la riposte se prépare aussitôt. Une première Assemblée Générale réunit 150 personnes, l'ambiance est explosive. Un texte est préparé pour fixer le cadre de l'action ; ce texte fait ressortir le lien entre l'exploitation à l'usine et sur le quartier : BAUDONNAT, directeur des Batignolles est administrateur de la SOCIÉTÉ NANTAISE et il ressort que depuis 1968, plus de la moitié des augmentations de salaire d'un ouvrier des BATIGNOLLES a été récupérée par l'augmentation des loyers.

En conséquence, décision est prise de ne pas payer l'augmentation demandée ; une centaine de personnes signent ce texte, d'autres le signeront par la suite. Il sera envoyé une lettre ouverte à la Société, aux pouvoirs publics et à la presse. La semaine suivante, une large délégation (19 personnes) a une entrevue avec HERMES (directeur de la Société, ancien avocat, ancien fonctionnaire du ministère du logement). Il reçoit la délégation dans l'immeuble luxueux et falmbant neuf du siège social. Des questions lui sont posées sur la provenance des fonds qui ont servi à financer ce "château des temps modernes". Chiffres à l'appui, HERMES tente de se justifier, mais il ne convainc personne.

À l'Assemblée Générale suivante, il est décidé de poursuivre l'action et de faire un référendum pour que chacun s'engage personnellement à poursuivre le non-paiement de l'augmentation. Deux délégués par immeuble sont désignés par les locataires pour coordonner l'information et mettre tout le monde dans le coup dès qu'il y a du nouveau. Depuis, l'action continue.

Bien sûr, diverses tendances s'expriment, il y a des contradictions. Certains voudraient que les problèmes se règlent à travers des négociations entre représentants des locataires, la SOCIÉTÉ NANTAISE et les pouvoirs publics : "c'est notre affaire à nous, les autres HLM, ce n'est pas pareil". D'autres voient l'élargissement en portant le problème au plan national sur le terrain parlementaire avec des arrière-pensées électoralistes. D'autres pensent qu'il faut créer un rapport de force à la base en faisant participer le maximum de gens à des actions de masse et en informant la population dans les quartiers où les problèmes d'augmentation de loyers et de charges sont identiques.

Un premier résultat : chaque année nous recevions une note de supplément de charges au mois de février allant jusqu'à 200 F. et plus. Cette année, nous n'avons rien reçu. C'est un premier résultat encourageant et les locataires sont résolus à poursuivre leur action jusqu'à la victoire.

First main paragraph of text, appearing as a block of faint, mirrored characters.

Second main paragraph of text, appearing as a block of faint, mirrored characters.

Third main paragraph of text, appearing as a block of faint, mirrored characters.